



version de juillet 2024

IGN © 2010. Licence n°2009-CIS025-53-RB-SC25-0090

LE PAS À PAS

À l'Esplanade Eminescu, aller vers la mairie. La contourner par la gauche et prendre le chemin à gauche vers l'église. Contourner l'église par la droite et à l'arrière, prendre la ruelle des Vignes. La descendre et continuer tout droit sur un chemin piétonnier. En bas de la côte, prendre la route à droite, puis à gauche sur le terrain de football. Se diriger vers les vestiaires et prendre à droite vers la sortie du parking. Tourner à droite et après la première maison, prendre à gauche un chemin qui passe dans un tunnel sous la route. Rester aux abords du fossé et à l'**ÉTANG DU GUERN** tourner à droite. Aller tout droit vers la route. Y tourner à droite puis avant le rond-point la route à gauche direction lieu-dit La Vallée. Continuer jusqu'au chemin en terre tout droit sur 600m. Puis prendre la route à droite. Au "stop", tourner à droite et à gauche dans le chemin empierré. à 600m, tourner à gauche dans un chemin ombragé. Avant les maisons des Ruettes, prendre le chemin à gauche et continuer tout droit vers une petite route. Tourner à droite. Après les maisons du lieu-dit La Butte, prendre un chemin large vers le terrain de **MOTO-CROSS**. Tourner à gauche 2 fois vers le **Val Beuzet**. Tourner à droite dans un chemin étroit entre une maison et un mur de pierres. Traverser le ruisseau et quitter le fond de vallée. A 600m, traverser une petite route. Rester à droite jusqu'aux Auriats. Tourner à gauche. Puis rester à droite pour revenir sur la petite route. Tourner à gauche pendant 400m. Prendre à droite au lieu-dit les Cormiers. Passer dans un chemin entre deux maisons. 100m après, le sentier tourne à gauche. Reprendre la route à droite. Au croisement en T, tourner à gauche. Le hameau passé, tourné à droite sur un chemin creux en terre. Poursuivre jusqu'à la route, puis tourner à gauche. A la patte d'oie, tourner à droite en empruntant le chemin en terre. Continuer tout droit au sein du lotissement. Tourner à gauche rue de La lande. Au rond-point, tourner à gauche puis tout de suite à droite, emprunter le chemin piétonnier jusqu'au **MANOIR DE LA HUNAUDIÈRE**. Prendre à droite tout de suite à gauche après le terrain de tennis. Entrer dans le parc. Rester à droite jusqu'à retrouver le parking du départ.

RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- ◆ Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- ◆ Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous.
- ◆ Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.
- ◆ Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver.
- ◆ Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.



LÉGENDE

- | | | | |
|--------------------|---------------------|----------------|-------------|
| Office de tourisme | Aire de pique-nique | Tous commerces | Restaurant |
| Manoir | Bar | Alimentation | Point d'eau |
| Chapelle | Toilettes | Location vélos | Départ |

SUIVEZ LE BALISAGE

- | | | | |
|--|------------------|--|--------------------|
| | Bonne direction | | Tournez à droite |
| | Tournez à gauche | | Mauvaise direction |